

Communiqué de presse

Paris – Lundi 30/04/2025

Accès aux soins visuels : mobiliser pleinement les compétences des opticiens pour améliorer la qualité et l'équité des soins

Les propositions du Premier Ministre Monsieur François Bayrou, telles que l'expérimentation en EHPAD ou le recours à l'intelligence artificielle, traduisent une volonté d'améliorer l'accès aux soins en s'appuyant sur les opticiens. C'est un signal positif.

Mais à ce jour, **nous sommes encore très loin de tirer pleinement parti des compétences de ces professionnels de santé**, pourtant essentiels à la structuration d'une offre de soins de qualité, accessible et territorialisée.

Déjà fortement présents dans les territoires, y compris les plus isolés, les opticiens participent activement à la fluidification des parcours de soins visuels. Leur maillage dense sur l'ensemble du territoire constitue une opportunité encore trop peu exploitée.

En complément des mesures déjà envisagées, plusieurs leviers concrets permettraient d'aller plus loin pour améliorer l'offre et l'accès aux soins :

- **Renforcer la formation initiale des opticiens**, afin de les préparer aux nouveaux enjeux du dépistage, de la prévention et de la coordination interprofessionnelle.
- **Donner accès aux opticiens à des outils de dépistage** consolidera leur rôle essentiel dans la chaîne de télé-expertise, en lien étroit avec les professionnels de santé. L'expérience positive de nombreux opticiens utilisant déjà ces instruments au sein de cabinet ophtalmologique en témoigne.
- **Faciliter la coordination entre professionnels**, en généralisant l'usage de l'ordonnance numérique du Dossier Médical Partagé, et en développant des **protocoles de coopération structurés**.
- **Soutenir l'intégration de l'intelligence artificielle**, qui, couplée au maillage territorial des opticiens, permettrait de proposer un premier niveau de diagnostic de grande qualité, au moins équivalent à ce qui se fait aujourd'hui.
- **Mobiliser les opticiens dans les campagnes de dépistage visuel en milieu scolaire**, pour détecter précocement les troubles visuels. Mal pris en charge, ces troubles représentent une **perte de chance durable pour l'enfant**, impactant non seulement sa réussite scolaire, mais aussi son développement et son avenir.

Les opticiens sont **disponibles, compétents et solidement implantés**.

La profession est pleinement mobilisée pour contribuer davantage à l'amélioration de la qualité des soins visuels et à un **accès équitable à la santé visuelle sur l'ensemble du territoire**.

Thibaud Thaëron, Président de l'AOF.

Association des Optométristes de France

2 bis, rue Dupont de l'Eure
75020 Paris
Tel : 07 83 75 03 86

Courriel : info@optometrie-aof.com
Site web : www.optometrie-aof.com